

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE (REACH)**

Date d'impression : 09.10.2012

Rev. n. 2

Révision: 01.10.2012

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: BENZOCLEAN 50 SE

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation

Peroxyde de dibenzoyl, pâteuse

Durcisseur

Catalyseur

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

RAICHEM S.r.l.

Via Don Grazioli, 53 - Località Gavassa

42122 Reggio Emilia (Italy)

Tel.: +39 0522 511182 - Fax: +39 0522 920616

Service chargé des renseignements: RAICHEM S.r.l. - E-mail: laboratorio@raichem.it

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

RAICHEM S.r.l. - Tel. +39 0522 511182 (monday-friday: 8-12 am e 2-6 pm)

Poison Centres - CENTRI ANTIVELENI (h24 - information in italian):

Milano - Ospedale Niguarda - Tel. +39 02 66101029

Pavia - IRCCS Fondazione Maugeri - Tel. +39 0382 24444

Firenze - Azienda Ospedaliera Careggi - Tel. +39 055 4277238

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE

Xi; Irritant

R36: Irritant pour les yeux.

Xi; Sensibilisant

R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

O; Comburant

R7: Peut provoquer un incendie.

N; Dangereux pour l'environnement

R50: Très toxique pour les organismes aquatiques.

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

Système de classification:

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

Le peroxyde est Dibenzoyl classées comme comburantes, car il est fortement désensibilisés par les liquides organiques et / ou de matériaux solides inertes et / ou de l'eau.

2.2 Éléments d'étiquetage

Marquage selon les directives CEE:

Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques.

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne / la Réglementation sur les Produits dangereux.

Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:



Xi Irritant

O Comburant

N Dangereux pour l'environnement

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

peroxyde de dibenzoyl

(suite page 2)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE (REACH)

Date d'impression : 09.10.2012

Rev. n. 2

Révision: 01.10.2012

Nom du produit: **BENZOCLEAN 50 SE**

(suite de la page 1)

· Phrases R:

- 7 Peut provoquer un incendie.
- 36 Irritant pour les yeux.
- 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- 50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

· Phrases S:

- 2 Conserver hors de portée des enfants.
- 3/7 Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais.
- 36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
- 46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

· 2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

- **PBT**: Non applicable.
- **vPvB**: Non applicable.

* SECTION 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Mélanges

- **Description**: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants:

CAS: 94-36-0 EINECS: 202-327-6 Numéro index: 617-008-00-0 Reg.nr.: 01-2119511472-50-XXXX	peroxyde de dibenzoyle ☒ Xi R36; ☒ Xi R43; ☒ E R3; ☒ O R7; ☒ N R50 ☒ Org. Perox. B, H241; ☒ Aquatic Acute 1, H400; ☒ Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317	45-52%
CAS: 5444-75-7 EINECS: 226-641-8	2-éthylesil benzoato R53 Aquatic Chronic 4, H413	20-25%

- **Indications complémentaires**: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

SECTION 4: Premiers secours

· 4.1 Description des premiers secours

· Après inhalation:

- Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.
- En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· Après contact avec la peau:

- Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

· Après contact avec les yeux:

- Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· Après ingestion: Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction

· Moyens d'extinction:

- CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Peut être dégagé en cas d'incendie:

Carbonic anhydride (CO₂)
 Monoxyde de carbone (CO)
 Benzoic acid
 Benzene
 Biphenyl
 Phenyl benzoate

(suite page 3)

FR

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE (REACH)**

Date d'impression : 09.10.2012

Rev. n. 2

Révision: 01.10.2012

Nom du produit: BENZOCLEAN 50 SE

(suite de la page 2)

5.3 Conseils aux pompiers

· Equipement spécial de sécurité:

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.
Porter un appareil de protection respiratoire.

· Autres indications

Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.
Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.
Tenir éloigné des sources d'inflammation.
Veiller à une aération suffisante.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir par moyen mécanique.
Ne pas laisser sécher.
Assurer une aération suffisante.

· 6.4 Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

N'employer que dans des secteurs bien aérés.
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

· Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri de la chaleur.
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
La matière/le produit est un comburant à l'état sec.

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

· Stockage:

· Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Stocker dans un endroit frais.
Ne conserver que dans le fût d'origine.

· Indications concernant le stockage commun:

Ne pas stocker avec des réducteurs, des composés de métaux lourds, des acides ou des alcalis.

· Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Eviter de laisser sécher.
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.

Le produit, conservés dans des conteneurs d'origine, à l'abri de la lumière du soleil, conserve ses propriétés pour 12 mois à compter de la date de livraison.

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

*** SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

· Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.

(suite page 4)

— FR —

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE (REACH)**

Date d'impression : 09.10.2012

Rev. n. 2

Révision: 01.10.2012

Nom du produit: BENZOCLEAN 50 SE

(suite de la page 3)

8.1 Paramètres de contrôle

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

94-36-0 peroxyde de dibenzoyl

VME (France)	5 mg/m ³
PEL (U.S.A.)	5 mg/m ³
REL (U.S.A.)	5 mg/m ³
TLV (U.S.A.)	5 mg/m ³

· **Remarques supplémentaires:** Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

· **Équipement de protection individuel:**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

· **Protection respiratoire:** Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

· **Protection des mains:**



Gants de protection

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· **Matériau des gants**

Gants en néoprène

Caoutchouc nitrile

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Protection des yeux:**



Lunettes de protection hermétiques

· **Protection du corps:** Vêtement de protection léger

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· **Indications générales**

· **Aspect:**

· **Forme:** Pâteuse

· **Couleur:** Divers, selon l'encrage

· **Odeur:** Caractéristique

· **Seuil olfactif:** Non déterminé.

· **valeur du pH:** Non déterminé.

· **Changement d'état**

· **Point de fusion:** Non déterminé.

· **Point d'ébullition:** Non déterminé.

· **Point d'éclair** Non applicable.

· **Inflammabilité (solide, gazeux):** Peut provoquer un incendie.

(suite page 5)

FR

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE (REACH)**

Date d'impression : 09.10.2012

Rev. n. 2

Révision: 01.10.2012

Nom du produit: BENZOCLEAN 50 SE

(suite de la page 4)

· Température d'inflammation:	
· Température de décomposition:	Non déterminé. SADT = 50 °C
· Auto-inflammation:	Non déterminé.
· Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif.
· Limites d'explosion:	
· Inférieure:	Non déterminé.
· Supérieure:	Non déterminé.
· Pression de vapeur:	Non déterminé.
· Densité à 20°C:	1,1 g/cm ³
· Densité relative	Non déterminé.
· Densité de vapeur.	Non déterminé.
· Vitesse d'évaporation	Non déterminé.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Insoluble
· Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé.
· Viscosité:	
· Dynamique:	Non déterminé.
· Cinématique:	Non déterminé.
· 9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

· 10.1 Réactivité

· 10.2 Stabilité chimique

· Décomposition thermique/conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

Décomposition thermique exothermique.

Décomposition sensible avec inflammation spontanée en cas de fort échauffement.

SADT = 50 °C

La SADT (Self accelerating decomposition temperature / température de décomposition auto-accélérée) est la température la plus basse à partir de laquelle une décomposition auto-accélérée peut se produire pour une substance donnée dans son emballage de transport.

Une réaction de décomposition auto-accélérée et dans certaines circonstances, une explosion ou un feu peuvent être causés par une décomposition thermique du produit à partir de la SADT.

Un contact avec des substances incompatibles peut provoquer la décomposition du produit à la SADT ou en dessous de la SADT.

· 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions au contact des agents de réduction.

Réactions au contact des métaux lourds.

Réactions aux alcalis, aux amines et aux acides puissants.

· 10.4 Conditions à éviter

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 10.5 Matières incompatibles:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 10.6 Produits de décomposition dangereux:

Benzoic acid

Benzene

Biphenyl

Phenyl benzoate

(suite page 6)

— FR —

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE (REACH)**

Date d'impression : 09.10.2012

Rev. n. 2

Révision: 01.10.2012

Nom du produit: **BENZOCLEAN 50 SE**

(suite de la page 5)

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

· Toxicité aiguë:

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

5444-75-7 2-éthylesil benzoato

Oral	LD50	> 2000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	> 5000 mg/kg (lapin)

· Effet primaire d'irritation:

· de la peau: Pas d'effet d'irritation.

· des yeux: Effet d'irritation.

· Sensibilisation: Sensibilisation possible par contact avec la peau.

· Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Irritant

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

94-36-0 peroxyde de dibenzoyl

EC50 / 48h	0,110 mg/l (crustacea - Daphnia magna) (OECD TG 202)
ErC50 / 72h	0,0711 mg/l (algae - Pseudokirchneriella subcapitata) (OECD TG 201)
LC50 / 96h	0,0602 mg/l (fish - Oncorhynchus mykiss) (OECD TG 203)
M Factor	10 (-)

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

94-36-0 peroxyde de dibenzoyl

Ready Biodegradability in water / 28d	68 % (-) (OCDE TGD301 D)
---------------------------------------	--------------------------

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

94-36-0 peroxyde de dibenzoyl

Log Kow	3,2 (-) (OECD TG 117)
---------	-----------------------

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

94-36-0 peroxyde de dibenzoyl

Log Koc	3,8 (-) (OCDE TGD 121)
---------	------------------------

· Effets écotoxiques:

· Remarque: Très toxique chez les poissons.

· Autres indications écologiques:

· Indications générales:

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

Très toxique pour organismes aquatiques.

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

· PBT: Non applicable.

· vPvB: Non applicable.

12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

· Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

(suite page 7)

FR

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE (REACH)**

Date d'impression : 09.10.2012

Rev. n. 2

Révision: 01.10.2012

Nom du produit: **BENZOCLEAN 50 SE**

(suite de la page 6)

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

· **Emballages non nettoyés:**· **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

SECTION 14: Informations relatives au transport

· 14.1 No ONU · ADR, IMDG, IATA	UN3108
· 14.2 Nom d'expédition des Nations unies · ADR · IMDG · IATA	3108 PEROXYDE ORGANIQUE DU TYPE E, SOLIDE ORGANIC PEROXIDE TYPE E, SOLID, MARINE POLLUTANT ORGANIC PEROXIDE TYPE E, SOLID
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport · ADR	
 	
· Classe · Étiquette	5.2 Peroxydes organiques. 5.2
· IMDG	
 	
· Class · Label	5.2 Organic peroxides. 5.2
· IATA	
	
· Class · Label	5.2 Organic peroxides. 5.2
· 14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	néant
· 14.5 Dangers pour l'environnement: · Marine Pollutant: · Marquage spécial (ADR):	Oui Signe conventionnel (poisson et arbre) Signe conventionnel (poisson et arbre)
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur · Indice Kemler: · No EMS:	Attention: Peroxydes organiques. - F-J,S-R
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	
· ADR · Quantités limitées (LQ) · Catégorie de transport · Code de restriction en tunnels	500 g 2 D

(suite page 8)

FR

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE (REACH)**

Date d'impression : 09.10.2012

Rev. n. 2

Révision: 01.10.2012

Nom du produit: BENZOCLEAN 50 SE

(suite de la page 7)

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Prescriptions nationales:

Classe de pollution des eaux: Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.

Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction

Les données et les informations contenues dans la présente fiche de sécurité sont conformes aux Directives 1967/548/CEE, 1999/45/CE, 76/769/CEE, au règlement 1907/2006/EC (REACH) and 1272/2008/CE (CLP) et à tout ce qui est prévu par les lois en vigueur en matière de classification, emballage et étiquetage des substances et des préparations dangereuses. On recommande à l'utilisateur, en tous cas, de vérifier et respecter les normes particulières au niveau national, régional et local en matière d'activités dangereuses et de protection du milieu ambiant (ex. émissions liquides, solides et gazeuses), ce qui n'est pas objet de ce document.

Établissement de la fiche de données de sécurité: Reg.UE n.453/2010 (modifiant le Reg.CE n.1907/2006, Annexe II)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H241 Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

R3 Grand risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.

R36 Irritant pour les yeux.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

R53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R7 Peut provoquer un incendie.

Contact: Raichem S.r.l.

Acronymes et abréviations:

REACH: Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

CLP: Classification, Labelling and Packaging

TLV: Threshold Limit Value

TLV-TWA: Threshold Limit Value - Time Weighted Average

TLV-STEL: Threshold Limit Value - Short Term Exposure Limit

IOELV: Indicative Occupational Exposure Limit Value

BEI: Biological Exposure Indices

LD50: Lethal dose, 50 percent

LC50: Lethal Concentration, 50 percent

Kow: Octanol-Water partition coefficient

BCF: BioConcentration Factor

LC50: LC50: Lethal Concentration, 50 percent

EC50: Effective Concentration, 50 percent

ErC50: Effective Concentration, 50 percent, growth rate

WGK: Wassergefährdungsklasse - Water hazard class [Germany]

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists [USA]

*** Données modifiées par rapport à la version précédente**

FR